

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

Tel : 06.82.08.21.69

Mail : edmiwh@orange.fr



ANNEE SCOLAIRE 2009 / 2010



VILLE FLEURIE



REPRISE DES COURS A PARTIR DU 21 SEPTEMBRE 2009

WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

Infos rentrée Septembre 2009

Inscription et rentrée 2009 / 2010 , mode d'emploi :

Documents nécessaires :

- Fiche d'inscription à retirer à l'accueil des deux Mairies ou dans le courrier de fin d'année pour les anciens élèves.
- Un justificatif de domicile.

Marche à suivre :

- Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à l'une des deux mairies, selon votre domiciliation. Ces renseignements resteront strictement confidentiels.
- Assister à la réunion de rentrée parents/professeurs, à la date et à l'heure prévues. Ces réunions servent à déterminer l'horaire individuel et les lieux de cours de chaque élève à l'intérieur de la plage prévue par le professeur. Il est important que tous les parents d'une même classe soient présents en même temps lors de ces réunions afin de pouvoir tenir compte des impératifs de chacun.

LES COURS REPRENDRONT A PARTIR DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2009 .

Le directeur à votre disposition :

Vous pouvez le joindre ou prendre rendez-vous au 06.82.08.21.69.

Un répondeur est à votre disposition en cas d'absence.

**Il est également possible de lui laisser un message par mail à :
edmiwh@orange.fr**

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

L'école accueille les enfants à partir de 4ans (moyenne section de maternelle) dans le jardin musical (activités ludiques autour de la musique visant à harmoniser et développer la latéralisation et la psychomotricité).

A partir de 8 ans (entrée en C.E.2) les élèves débutent l'instrument et le solfège.

Liste des instruments :

Flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet à pistons, baryton, petite basse, trombone, tuba, batterie, percussions, violon, violoncelle, tous les types de guitare, piano, orgue électronique et liturgique, synthétiseur, chant.....

Les enseignements :

- Le Jardin Musical.(éveil et orientation)
- La formation musicale (solfège), 1h30 par semaine, avec 1h de cours et 30min de chorale permettant l'assimilation des diverses notions.

Liste des ensembles :

- Ensemble de Flûtes Traversières : 1h par semaine.
- Ensemble de Guitares : 1h par semaine.
- Chorale de l'école de musique : Ouvert à toutes les personnes désirant chanter tous les types de répertoire. Travail vocal avec un professeur. Accessible aux personnes extérieures à l'école de musique.
- Ensembles de d'jembés : Ouvert à tous. Découverte de diverses rythmiques. Ne nécessitent aucune connaissance. (groupe débutant 45min/ semaine & groupe avancé 1h/ semaine.
- Orchestre des Jeunes : 1h / semaine, à partir de la 2^{ème} année d'instrument.
- Ensemble de cordes : 1h / semaine.

Les matières citées sont celles existant déjà à l'école de musique. Ces listes peuvent être complétées au fil de l'évolution de l'école et à la demande des élèves et des enseignants, dans la limite des moyens octroyés par les communes. Les projets de créations doivent être soumis au directeur et à l'équipe d'enseignement. Le directeur propose au Conseil Municipal les projets qui ont reçu son assentiment et celui des enseignants.

Il faut également noter que l'école de musique participe activement à la vie culturelle des deux villages. De nombreuses présentations et manifestations y sont prévues, ainsi qu'à l'extérieur.

- Présentation des instruments et cours d'éveil dans les écoles maternelles et primaires avec la possibilité de monter des projets communs
- Diverses animations pour les personnes âgées.
- Participation à la fête du village, Marché de Noël.

LES TARIFS 2009 / 2010

	TARIFS INTERNES PAR TRIMESTRE		TARIFS EXTERNES PAR TRIMESTRE	
	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>
Jardin musical	60 €		120 €	
Pratique collective	50 €	50 €	100 €	100 €
Chorale de l'école de musique	30 €	30 €	60 €	60 €
Cycle traditionnel	120 €	135 €	240 €	270 €
Deuxième pratique collective	30 €	30 €	30 €	30 €

- Ces tarifs correspondent à un forfait garantissant 10 cours par trimestre, soit un total de 30 cours par an.
- Aucun cours n'est dispensé durant les congés scolaires et les jours fériés.
- Réduction de 10 % par trimestre est consentie à partir de la deuxième inscription dans une même famille.
- Réduction de 20 % par trimestre est consentie à partir de la troisième inscription dans une même famille.
- Un élève inscrit en cycle traditionnel a accès gratuitement à une pratique collective (orchestre des jeunes, chorale des adultes, ensemble de d'jembés, etc...).
- Il est possible d'exercer une deuxième pratique collective moyennant un petit supplément (cf tableau ci-joint).
- Les élèves inscrits en I° et II° cycle traditionnel, doivent obligatoirement suivre les cours de solfège et une pratique collective.
- Les élèves inscrits en cycle traditionnel, ont accès gratuitement au solfège et à une pratique collective.
- Le cycle libre : Il est ouvert à tous les adultes et aux adolescents à partir de 14 ans. Il est également accessible à toutes les personnes ayant obtenu le diplôme de fin de cycle I de solfège. Le tarif est établi en fonction des disciplines choisies. Dans ce cas il faut noter que si l'on choisit de pratiquer seulement l'instrument sans le solfège, la tarification est celle du cycle traditionnel et la durée du cours passe à 45min (une pratique collective gratuite).
- Le règlement se fait par trimestre, et chaque trimestre est dû au milieu de celui-ci. Ces règlements vous sont adressés par courrier.
- Tout trimestre entamé est dû dans sa totalité.
- Les inscriptions sont valables pour l'année scolaire. Tout désistement doit être signalé par courrier au Directeur avant le début du trimestre.
- **Le règlement est à déposer ou à envoyer à la Mairie de Wolfisheim. Il est possible de régler par CB. Merci de respecter le délai. Au delà du délai il vous faudra obligatoirement régler à la trésorerie de Lingolsheim**

REUNIONS DE RENTREE

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

Ces réunions ont pour but d'établir le détail des horaires et lieux des cours individuels d'instrument à l'intérieur des plages prévues par les professeurs dans l'emploi du temps provisoire.

Il est important que les parents soient présents dès le début de la réunion afin de prendre en compte les impératifs horaires de chacun.

Ces différentes réunions ont lieu dans les locaux de l'école de musique de Wolfisheim (à côté de l'école GERMAIN MULLER). Tel : 03.90.20.29.65 / 06.82.08.21.69

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2009

- BATTERIE / PERCUSSIONS / ENSEMBLES DE D'JEMBES de 19h à 20h
- FORMATION MUSICALE (constitution des groupes) de 18h30 à 20h30
- ORCHESTRE DES JEUNES / TROMPETTE / SYNTHETISEUR de 19h30 à 20h30

LA REUNION POUR LA FORMATION MUSICALE EST TRES IMPORTANTE

MARDI 15 SEPTEMBRE 2009

- CLARINETTE de 19h à 20h
- FLUTE A BEC de 19h à 20h
- SAXOPHONE de 19h à 20h
- GUITARES ET ENSEMBLE de 19h à 21h

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2009 DE 19h à 20h

- JARDIN MUSICAL (éveil et orientation)

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009

- PIANO de 19h à 20h30
- VIOLON et ensemble de cordes de 19h à 20h

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2009

- FLUTE TRAVERSIERE et ensemble de flûtes de 18h30 à 20h30

En cas d'indisponibilité ou pour les instruments ne figurant pas sur cette liste, veuillez prendre contact avec le directeur au 06. 82. 08. 21. 69.

LE DIRECTEUR A VOTRE DISPOSITION

N'hésitez à me contacter pour toutes vos questions au **06. 82. 08. 21. 69**, un répondeur est à votre disposition en cas d'absence. Vous pouvez également me rencontrer lors de mes différentes permanences.

EMPLOI DU TEMPS PROVISOIRE / ANNEE SCOLAIRE 2009 - 2010

JARDIN MUSICAL (Eveil / Orientation)

- Orientation Wolfisheim: Mercredi de 14h00 à 15h00
 - Eveil Wolfisheim : Mercredi de 15h00 à 15h45
- Orientation Eveil Holtzheim : Mercredi de 16h15 à 17h

FORMATION MUSICALE (1h30 par semaine)

- Débutant 1 : Lundi de 16h45 à 18h15 (Wolfisheim)
- Débutant 2 : Lundi de 17h45 à 19h15 (Wolfisheim)
- Adultes, tous niveaux : Lundi de 19h15 à 20h00 (Wolfisheim)
- Préparatoire 1 : Mercredi de 13h30 à 15h (Wolfisheim)
- Préparatoire 2 : Mercredi de 14h30 à 16h00 (Wolfisheim)
- Débutant 1 : Mercredi de 16h30 à 18h00 (Holtzheim)
- Débutant 2 : Mercredi de 17h30 à 19h00 (Holtzheim)

CHORALE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

- Lundi de 20h00 à 21h30

PIANO

- A définir selon les demandes

ORGUE ELECTRONIQUE / SYNTHETISEUR / TROMPETTE

- A définir selon les demandes

BATTERIE / PERCUSSIONS / ENSEMBLE DE D'JEMBES

- Mardi soir & Mercredi après-midi

FLUTE A BEC / CLARINETTE

- Le Jeudi à partir de 16h30

GUITARES / ENSEMBLE

- Lundi 16h à 21h sur Wolfisheim
- Mardi & Jeudi 12h à 14h sur Wolfisheim
- Vendredi de 12h à 16 sur Wolfisheim
- Mercredi la journée & Jeudi soir sur Holtzheim

FLUTE TRAVERSIERE / ENSEMBLE

- Samedi sur la journée

SAXOPHONE

- Le Mercredi matin

VIOLON / ALTO / ENSEMBLE

- A définir selon les demandes

ORCHESTRE DES JEUNES / GRAND ORCHESTRE

- A fixer en fonction des demandes

Nb : Cet emploi du temps vous est donné à titre indicatif, les horaires et les lieux de cours seront définis lors des différentes réunions de rentrée.

Ils est important de bien programmer dans un premier temps le solfège puis la pratique instrumentale

DATES DES AUDITIONS

ANNEE SCOLAIRE 2009 / 2010



- **Vendredi 29 Novembre 2009** à 19h00

- **Samedi 19 Décembre 2009** à 15h00

- **Vendredi 15 Janvier 2010**
17h00 animation à la maison de retraite de Wolfisheim

- **Lundi 1^{er} Février 2010** à 19h00

- **Mardi 30 Mars 2010** à 19h00

- **Jeudi 27 Mai 2010** à 19h00

- **Samedi 26 Juin 2010** à 15h00 Concert de fin d'année dans la
salle polyvalente de Wolfisheim
« Les musiques de film »

Comment remplir votre fiche d'inscription

- Compléter tous les renseignements concernant l'élève, ainsi que son responsable légal.
- Ne pas oublier de joindre un justificatif de domicile.
- Ne surtout pas oublier de préciser un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre en cas d'urgence.
- Puis faire le choix entre l'une des trois possibilités.
- Le choix N°1 correspond au jardin musical (éveil et orientation), cocher la case correspondante à l'âge de votre enfant, éventuellement préciser si votre enfant a déjà suivi ce type de cursus et dans quelle structure.
- Le choix N°2 correspond au cycle traditionnel, il contient l'enseignement de l'instrument choisi (30 à 45 min / semaine) , le solfège (dit formation musicale : 1h30 / semaine), et une pratique collective obligatoire à partir de la troisième année d'instrument. Il faut savoir qu'une seule pratique collective est incluse dans le tarif, il est tout à fait possible d'en faire une deuxième ceci demandant bien entendu une légère augmentation du tarif (cf : liste des tarifs). Pour le choix de la pratique collective il suffit d'entourer celle que vous avez choisi.
- Le choix N°3 correspond au cycle libre, ce cycle est accessible après l'obtention du fin de cycle 1, ainsi qu'aux adolescents ou aux adultes. A vous de choisir ce que vous voulez faire selon vos envies. Il est possible de choisir plusieurs activités.
- Ne pas oublier de dater et de signer.
- Remplir une fiche d'inscription par élève.
- Renvoyer le tout ou le déposer à la Mairie de votre choix.

Coordonnées pour toute correspondance

Pour WOLFISHEIM

Ecole de Musique Intercommunale
Mr Philippe BERGER
Mairie, 19 rue du Moulin
67202 WOLFISHEIM
Tel : 03.88.78.14.19

Pour HOLTZHEIM

Espace Marceau
Ecole de Musique Intercommunale
Mr Philippe BERGER
1, place de la Fontaine
67810 HOLTZHEIM
Tel : 03.88.78.37.88

Permanences exceptionnelles du directeur Du 26 Août au 16 Septembre 2009

- Espace Marceau de HOLTZHEIM : Tous les mercredis de 8h30 à 12h.
- Mairie de WOLFISHEIM : Tous les mercredis de 14h à 18h.

Pour Holtzheim monter au premier étage à votre droite (bureau du directeur) et pour Wolfisheim, merci de bien vouloir vous présenter à l'accueil et me faire demander. Vous pouvez également prendre RDV.

Pour cela il suffit de joindre le directeur Philippe BERGER au 06.82.08.21.69 (en cas d'absence un répondeur est à votre disposition), ou par mail à edmiwh@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2009 / 2010
ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

Renseignements sur l'élève

Nom : Prénom : Age :
Niveau scolaire à la rentrée 2009 / 2010 :

Renseignements sur le responsable légal

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Téléphones (fixe et mobile) :
Mail :
Téléphones en cas d'urgence :

MES CHOIX

Choix n°1 : le jardin musical

- Eveil 1 (Moyenne section maternelle)
- Eveil 2 (Grande section maternelle)
- Orientation 1 (Entrée en CP)

Choix n°2 : Cycle traditionnel à partir de 7 ans. Il comprend : le solfège, l'instrument et une pratique collective.

Instrument : Niveau :
Niveau de solfège pour la rentrée 2009 / 2010 :
Pratique collective :

Cf liste page de la plaquette

Nb : une seule pratique collective est gratuite, la deuxième est payante (cf liste des tarifs)

Choix n°3 : Cycle libre (enseignement à la carte), après obtention du fin de cycle 1 de solfège, adolescents à partir de 14 ans et adultes.

- Instrument seul :
- Solfège seul : Niveau à la rentrée :
- Pratique collective seule (cf liste page) :

A retourner complété et signé pour le 19 Septembre 2009

Date et Signature

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

FICHE DE VŒUX DES HORAIRES DES COURS INSTRUMENTAUX
Année scolaire 2009 / 2010

Cette feuille est à joindre à la fiche d'inscription

Nom de l'élève : **Prénom** :

Nom et Prénom du responsable légal :

Adresse :

Téléphones :

Mail :

Instrument :

Vos disponibilités pour le cours (indiquez les jours et les horaires) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et Signature